

Saint-Bruno-de-Montarville: l'opposition au maire Murray prend le contrôle du conseil municipal

Avec la perte de 3 de ses 5 conseillers ces derniers mois (Caroline Cossette, Jacques Bédard et Martin Guevremont), le maire Martin Murray et le Parti montarvillois perdent le contrôle du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville. C'est maintenant l'opposition qui tranchera les votes et qui nommera les conseillers aux différents postes de représentation. Ainsi, hier soir, lors d'un conseil extraordinaire convoqué par ceux-ci, ils ont écarté la conseillère Isabelle Bérubé de son poste de représentante de la ville au sein du Réseau de transport de Longueuil (RTL) au profit de Marilou Alarie, qui avec cette nomination verra son salaire bonifié de 15 000\$. Les conseillers de l'opposition ont aussi «congédié» Vincent Fortier de la commission de la sécurité publique pour le remplacer par Louise Dion et le conseiller Jacques Bédard a été nommé à la commission des finances en remplacement du maire Martin Murray.

Interrogée par LeMontarvillois.com sur son «congédiement», Isabelle Bérubé a déclaré: « Il faut toujours voir à qui sert ce genre de mouvement: aux citoyens ? Aux usagers du transport en commun ? À la ville ? Au réseau de transport ? Poser la question est y répondre. Nos opposants sont maintenant forts du nouveau pouvoir de la majorité. Ils s'en targuent autant qu'ils peuvent ayant même imposé la tenue d'un conseil extraordinaire hier pour désavouer la volonté du maire qui souhaitait valider les impacts possibles de ces changements de chaises. »

Pour sa part, la conseillère indépendante. Marilou Alarie a déclaré: «Ces changements sont très positifs, car ils permettront de mettre à contribution des conseillers municipaux qui ont à cœur de faire avancer les dossiers qui préoccupent les montarvillois. Une meilleure répartition des responsabilités permettra un travail plus efficient de la part des membres du conseil en plus de faciliter une meilleure conciliation travail-famille, car c'est bien connu que certains d'entre nous sont parents et occupent un emploi à temps plein. »

La crise qui secoue le conseil municipal risque d'avoir de lourdes conséquences sur la gouvernance de la ville qui connaît actuellement un bel essor économique. Par ailleurs, à moins d'un surprenant revirement, le projet d'un centre sportif au centre-ville de Saint-Bruno ne semble pas encore menacé puisque les deux derniers conseillers démissionnaires du Parti montarvillois ont déjà exprimé qu'ils soutenaient ce projet.

Alain Dubois

En hommage à Simon Dufour, la ville de Saint-Bruno proclame le 23 novembre, journée de

Le 23 novembre 2017, notre famille a appris un drame terrible: mon jeune frère de 15 ans, Simon Dufour, s'est glissé sous un train à Saint-Bruno-de-Montarville. Simon était un être charmant, bourré d'énergie et de beaux projets. Toujours souriant, il cachait bien le malheur qui le hantait depuis des années. Simon s'est fait intimider pendant de longues années.

L'intimidation cause de multiples blessures qui guérissent de plus en plus difficilement au fur et à mesure qu'elles se créent. C'est un geste qui ne devrait pas être commis ni toléré. On devrait signaler toute intimidation, qu'on en soit victime ou témoin afin de dissuader les intimidateurs.

La résolution d'établir une journée de sensibilisation à l'intimidation permettrait de refaire le point annuellement sur les efforts apportés durant l'année, mais aussi de trouver de nouvelles avenues dans notre monde en perpétuelle évolution.

Simon aurait fêté son 16e anniversaire demain, le 20 février. L'adoption de la résolution pourrait lui faire un beau cadeau même s'il ne sera pas là pour célébrer.

Merci de votre écoute, Karine Dufour

Voici une lettre à son frère que Karine a partagée le 20 février sur sa page Facebook, à l'occasion de la date anniversaire de son frère décédé :



Ah [Simon](#)! Tu aurais eu 16 ans aujourd'hui. C'est généralement l'âge où l'on commence à réaliser qu'il y a un futur et qu'il ne sera pas forcément aussi merdique que là. Mais toi, t'as toujours été impatient. Fallait que ça aille vite, que ça se fasse rapidement. Tu ne pouvais pas attendre de voir si ça irait mieux. T'avais de la peine et tu ne voulais pas

déranger personne avec ça. Pourtant, tu pouvais répéter la même joke 15 fois pour être sûr que tout le monde à table l'avait entendue. Mais tout ce malheur-là, tu n'as pas osé en parler. T'as raison, c'est vraiment emmerdant de ne pas se sentir bien. Pourquoi déranger le monde avec ça? MAIS T'AURAI DÛ! On t'aurait aidé, on t'aurait offert la lune si c'est ça qu'il fallait.

Il y a du monde dans ma vie qui m'ont fait de la peine à plusieurs reprises, mais pas toi, jamais tu m'en as fait de la peine. Sauf une fois le maudit 23 novembre 2017. À quoi t'as pensé? Je t'ai souvent dit que tu faisais des niaiseries, mais ce n'était pas pour que tu en fasses une comme ça.

Je t'aime Simon. J'aurais aimé que tu sois là aujourd'hui pour qu'on se planifie notre sortie annuelle, ou qu'on se dise des niaiseries.

Cette année, j'ai un cadeau pour toi, mais je n'ai aucun mérite: La ville de Saint-Bruno-de-Montarville vient d'adopter la résolution pour que le 23 novembre soit une journée de sensibilisation à l'intimidation pour la ville.

Bonne fête, mon petit frère ♥♥♥

La résolution adoptée par le conseil de ville de Saint-Bruno (1)

Considérant le drame qui s'est produit sur le territoire de Saint-Bruno-de-Montarville le 23 novembre 2017 et qui a entraîné la mort de Simon Dufour

Considérant que toute forme de menace, de violence verbale ou physique, de dénigrement, d'abus de pouvoir est intolérable dans notre société

Considérant le caractère inacceptable de toutes les formes de violence et d'intimidation, de harcèlement qui portent atteinte à l'intégrité et la dignité humaine

Considérant que la Charte des droits et libertés des personnes reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, l'intégrité et la liberté de sa personne

Considérant que le gouvernement du Québec a adopté une loi en juin 2012, loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique en matière de violence conjugale

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes

Considérant que malgré les efforts faits, la violence, le harcèlement et l'intimidation existent toujours et constituent un frein à l'atteinte de cette égalité

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu de reconnaître les efforts faits par le Regroupement des maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence

conjugale et de ses maisons membres, pour sensibiliser les citoyens et citoyennes contre la violence conjugale

Je propose de :

6.1 Résolution sur la prévention contre l'intimidation, le harcèlement et la violence

De saluer le travail de tous ceux et celles qui mettent de l'avant des initiatives afin de soutenir les victimes et de prévenir l'intimidation et la violence;

D'inviter tous les membres, les employés municipaux et tous les citoyens d'agir de manière exemplaire à cet égard et de dénoncer aux autorités appropriées ces actes répréhensibles;

De proclamer Saint-Bruno-de-Montarville comme municipalité alliée contre la violence conjugale;

De participer aux 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre 2018 et :

De proclamer le 23 novembre 2018, journée de sensibilisation contre l'intimidation.

Qu'une copie de la présente résolution soit affichée à l'hôtel de ville

(1) Version non officielle

Première lettre de sa soeur
Karine : <https://www.facebook.com/Le.Montarvillois/posts/194551491111113>

[SI TU ES VICTIME D'INTIMIDATION, IL Y A DES SOLUTIONS – VA CHERCHER DE L'AIDE: http://teljeunes.com/informe-toi/intimidation/dire-non-a-l-intimidation](http://teljeunes.com/informe-toi/intimidation/dire-non-a-l-intimidation)